

L'«R» de La Pesse

Janvier 2017 - n°

38

Homage à Francis Moricheau, notre Maire

Cher Francis, tu reposes aujourd'hui dans cette maison de pierre où tu résidais avec Dan depuis 2005.

Le choix de cette construction à La Pesse n'a pas été fortuit. De nombreuses balades et découvertes dans ce petit coin du Haut-Jura vous ont incitées à venir y passer votre retraite. Pour poser les premiers jalons de ce projet de vie, tu avais indiqué dès la première rencontre avec le maire d'alors, Jean-Yves COMBY, être tout prêt à te rendre disponible et utile pour le village et volontaire pour t'y investir. Et c'est ce que tu as fait, en perpétuant ton engagement sur un deuxième mandat et en acceptant de devenir maire de notre commune.

C'était des messages simples symbolisant l'homme que tu étais.

Des mots dans le prolongement d'une activité professionnelle toute entière consacrée aux autres, d'une activité sociale en résonance.

Des mots portés par des valeurs et des convictions solidement ancrées : la République, l'école publique, la laïcité, le devoir, mais aussi la force du collectif, la foi en la jeunesse.

Dès ton entrée au conseil municipal en 2008 sous la mandature de Christian DAVID, tu avais pris la présidence du SIVOS La Pesse/ Les Bouchoux et avais immédiatement mis en œuvre une réelle capacité à écouter et à soutenir tous les membres de notre communauté éducative. Avec le souci de les faire progresser à travers une réflexion collective au service des élèves confiés à l'école républicaine.

Tu avais mis au service de cette école qui t'était si chère tes aptitudes à prendre du recul et à trancher pour avancer.



parfois, tu as su recueillir la parole de chacune et chacun des membres de ton équipe municipale, leur donner de réelles responsabilités à travers une organisation fondamentalement démocratique.

Tu avais plaisir à entretenir à notre petite échelle le débat sur le rapport homme/femme dans notre société.

Tu es devenu maire de La Pesse en mars 2014. Par devoir. Devoir républicain. Ces mots n'avaient rien d'une formule, nous avons pu le constater chaque jour à tes côtés.

Tu nous disais alors : « on marche en marchant. »

Devais-tu ces qualités à la pratique assidue de la montagne propice à forger les tempéraments ?

Ou as-tu toujours été l'humaniste que nous avons connu ?

L'une des grandes questions existentielles que tu te posais était d'ailleurs celle de savoir ce qui relève de « l'inné ou de l'acquis ».

Disponible et ouvert, tu n'hésitais jamais au détour d'une porte ou d'un couloir de notre mairie à consacrer du temps à la parole, au partage, à l'échange :

Sur la vie du village, la culture, l'actualité, les grandes questions de la vie. On pouvait alors partager les doutes qui t'animaient, tes regrets mais aussi ta volonté d'aller de l'avant. Homme de confiance, confident

A tes côtés aussi et peut être surtout, ton épouse, DAN.

DAN, merci.

Merci, car nous sommes pleinement conscients de la place essentielle qui nécessairement fut la tienne durant ces années auprès de notre maire : combien de fois sans doute il te fallut soutenir, reconforter, encourager, rassurer comme seule tu pouvais le faire, comme seule tu savais le faire.

Homme consciencieux, exigeant à son égard notamment dans la recherche constante du mieux dit, du mieux formulé, du mieux décidé.

Homme tenace, d'une intégrité absolue dans ses engagements comme ce fut le cas lors de la défense d'une classe de notre RPI.

...
Suite page 2

•••

Suite de la page 1

Homme nature et sans artifices engagé tout entier au service de ses concitoyens.

Nous avons vécu, Francis, ton respect et ta considération à l'égard de tous, ton sens de l'équité, ta volonté de mettre chacun en valeur.

Nous avons vu à l'œuvre l'homme de devoir mais pas de pouvoir.

Nous avons vécu à tes côtés la prise en charge progressive de la fonction de maire d'une petite commune de montagne de 360 habitants. Nous avons senti la difficulté de cette prise de responsabilité et la nécessité pour toi comme pour chacune et chacun d'entre nous de prendre ses marques avant que s'installe la confiance au sein d'un équipe solide. Pour toi, sans doute, une évolution vers une forme de sérénité et d'épanouissement.

Tu fus notre compagnon de route mais aussi notre collègue. Ta capacité à prendre du recul, à débattre et à analyser avec lucidité les situations permettait de tirer vers le haut partenaires et territoire.

Tu étais également l'homme aux bandanas aux multiples couleurs, l'amoureux de la langue, des bons mots, des citations latines, des formules imagées. Celui qui dans ses expressions riches, sincères et spontanées nous fit sourire, rire quelquefois, drapant le quotidien souvent lourd d'une légèreté inestimable !

Alors pour reprendre quelques unes des formules que tu affectionnais, aujourd'hui, « la fin du bal » a sifflé. Brutalement, sans ronds de jambes et surtout trop tôt pour ceux qui t'estimaient. Les expressions « ad hoc » de notre peine nous manquent, la tristesse est dans nos cœurs « Sine die ».

Mais l'aventure continue Francis, nous restons dans la danse, unis par notre relation singulière à toi.

Le devoir sera toujours de mise, celui de garder le tempo d'un homme agissant pour le bien commun.

Francis, un compagnon de route, un ami, une référence, un homme rare.

A toi Dan, à tes enfants, tes petits enfants et toute ta famille, l'équipe municipale, élus et employés, exprime en leurs noms et au nom de tous les Pesserands, ses plus sincères et chaleureuses condoléances.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Elections municipales complémentaires

Les 12 & 19 février 2017

Suite au décès de Francis Moricheau le 11 janvier dernier, il nous faut organiser une élection partielle complémentaire pour 3 sièges (après 2 démissions, en 2014 et 2015).

Par Arrêté Préfectoral en date du 12 janvier 2017, les électeurs sont convoqués les dimanches 12 et 19 février 2017 afin de compléter le conseil municipal.

Les candidats doivent se déclarer et déposer leur candidature en Sous-Préfecture de Saint-Claude :

- du lundi 23 janvier au mercredi 25 janvier de 9h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h30,
- le jeudi 26 janvier de 09h00 à 11h45 et de 13h45 à 18h00.

Les électeurs pouvant voter sont ceux inscrits sur la liste électorale arrêtée au 29 février 2016.

Les électeurs qui se sont inscrits au cours de l'année 2016 ne sont pas inscrits sur cette liste.

Selon l'Article L30 du Code Electoral, ils devront faire une nouvelle demande en mairie pour cette élection ; inscriptions à déposer en mairie au plus tard le jeudi 02 février.

Il en est de même pour les jeunes qui atteindraient leur majorité avant le 12 février 2017.



Le Comité des Fêtes et de la Culture de La Pesse est né officiellement en décembre 2016. Initialement hébergé au sein de l'association « Le Relais », il est devenu autonome au cours de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à ce moment là. Sa compétence première concerne l'organisation de la fête du village, le premier WE de septembre, puis, à l'occasion, des animations culturelles diverses. Pour contacter le Comité des Fêtes : cdf.lapesse@gmail.com.

Au cours de cette AG, l'association *Le Relais* a mis fin officiellement à son fonctionnement.

La Bibliothèque du Relais, commission de l'association du même nom garde son nom mais devient commission du Comité des Fêtes. Voir son projet dans l'article ci-contre.

La Bibliothèque du Relais qui fonctionne depuis plusieurs années, hébergée dans les locaux de la mairie, fait le projet de devenir antenne de la *médiathèque* de la Comcom Haut-Jura/Saint-Claude.

Une réunion de préparation a déjà eu lieu avec son directeur, permettant de montrer la faisabilité d'un tel projet. Contact sera pris prochainement avec le Conseil Communautaire pour faire approuver ce projet.

Cette antenne ne fonctionnera qu'avec la participation de volontaires en nombre suffisant. Tous les volontaires désireux de s'investir dans ce projet sont les bienvenus. Une réunion sera organisée prochainement pour structurer l'équipe porteuse de cette idée.

Nouveaux horaires
pour l'ouverture de la bibliothèque :
*Premier et troisième jeudi
de chaque mois de 17h à 19h.*

NOËL DUBOIS

Course de chiens de traîneau



Les 11 et 12 mars 2017, la commune de la Pesse accueillera la course de traîneau à chiens *Trophée Marika Koroluk*.

Cet événement est particulier, cette année, puisqu'il fêtera ses 10 ans sur la commune.

Il y a 10 ans, quand nous avons commencé cette aventure : la 1ère course, peu de neige, beaucoup de pluie, il fallait réenneiger la piste et le dimanche, superbe temps, remise des prix sous un soleil éclatant.

Marika, toi qui t'es battue à nos côtés, auprès de la Fédération belge, des membres de notre club, pour mettre en place cette course, ce dimanche soir, tu me dis : « la 1ère n'était pas mal, un peu mouillée... Voyons la 2ème et puis après nous arriverons à la 10ème ». Et bien nous y voilà.

Pour toi, la vie en a décidé autrement puisqu'en avril 2009 tu nous quittais. Donc pour nous, tes amies musheuses, il était normal et même primordial que cette course porte ton nom.

Le 11 mars, les filles du club S.G.T. souhaitent organiser une jolie fête. Le samedi, après une ouverture en musique, la course se dérou-

lera comme les années précédentes. Merci aux habitants qui possèdent un chien et qui demeurent sur le parcours de bien vouloir le garder au chaud à la maison. Le soir, tous les Pesserandes et Pesserands sont conviés à nous rejoindre sur la « plaine de jeux » à partir de 18 heures.

Au programme : adolescent(e)s ou adultes qui voudraient s'initier au ski joring avec leur chien et faire un petit parcours à la tombée du jour sous les conseils d'un professionnel sont les bienvenus. Merci de vous inscrire avant le 5 mars au 06 16 34 89 77 ou auprès du Point Info. Ensuite les mushers prendront le relais. En attendant les attelages, possibilité de se réchauffer d'un vin chaud, d'une bière... servis par l'A.P.E. (Association des Parents d'Élèves La Pesse / Les Bouchoux).

Puis en fin de soirée une surprise.....

Alors le S.G.T., vous attend ces deux jours pour faire la fête du chien !

Le club belge du SGT présente, à la famille de Francis toutes ses condoléances et s'associe à sa peine ainsi qu'à celle des Pesserandes et Pesserands.

MARYSE MIGOT LACROIX

Recensement : questionnaire informatisé

Cette année, l'INSEE vous propose de renseigner les documents du recensement sur son site internet. Un document portant un code confidentiel vous sera remis à cet effet. Si vous le souhaitez, vous pouvez accéder à un ordinateur en mairie. Pour cela, il vous est demandé de prendre rendez-vous au 06 38 51 43 73.

Nous vous remercions de votre participation active au recensement 2017.

POUR LE CONSEIL MUNICIPAL, CLAUDE MERCIER

En 2017, La Forestière passe par le village les 16 et 17 septembre

Depuis quelques années, la course et les randonnées VTT de La Forestière passaient à La Borne au Lion. Outre le travail qu'impose de tout monter à La Borne, ce tracé privait le village d'une animation « en ville ». Les bénévoles et la mairie étaient donc très demandeurs d'un passage au village. L'organisation était prête à modifier le parcours, sous réserve que ce soit compatible avec l'implication des communes voisines.

Grâce au travail d'une petite équipe (dont Jean-Yves Comby, Denis Gilles, Jean-Pierre Lozneau, Francis Moricheau, Guy Verguet) qui a mis à plat les parcours possibles, et après un sérieux travail de mise au propre de Michel Grandclément et de Thomas Grenard qui ont fait des propositions très étayées, les responsables de La Forestière sont venus sur la commune et ont validé nos propositions pour les trois années qui viennent. L'implication de la commune des Moussières et de ses bénévoles a joué en faveur de ce changement de parcours.

Les coureurs et randonneurs arriveront donc des Moussières par Les Fournets et passeront par Chaudézembre ; le ravitaillement se fera le long de chez Michel Sports. Le tracé rejoindra ensuite la Borne au Lion par Malatrait et Le Berbois. Par ailleurs, le samedi matin (16 septembre), une rando VTT sur deux jours partira de notre village pour rallier La Vattay puis Lélex. Après une nuit de repos, le dimanche matin (17 septembre), ces vttistes monteront de Lélex à La Borne au Lion par Les Closettes pour retrouver le tracé de la course principale.

En plus du traditionnel ravitaillement, nous devons prévoir un gros travail de balisage et de signalisation. Tous ceux qui souhaiteront rejoindre l'équipe des bénévoles, quelle que soit la tâche souhaitée, seront donc les bienvenus.

*Vous pouvez contacter
Jean-Pierre Lozneau
au 03 84 42 28 80
ou au 06 74 13 94 15*

Des nouvelles du C.I.S. des Couloirs



Quelques membre de l'amicale autour du Père Noël

Le Centre de Secours des Couloirs compte actuellement 12 sapeurs pompiers actifs et l'amicale est forte de 18 anciens.

Entre le 1er novembre 2015 et le 31 octobre 2016, le CIS des Couloirs a réalisé 39 interventions dont 5 accidents de la circulation, 8 secours d'urgence, 21 assistances à personne, 1 relevage et transport, 1 petit feu et 3 feux de cheminée.

Nous continuons notre campagne de recrutement. Cette année Jean-Marc DELBOS est venu grossir nos rangs. Nous avons encore besoin de 4 sapeurs-pompiers supplémentaires pour compléter notre effectif.

N'hésitez pas à joindre le lieutenant Alexandre PERRIER CORNET au 06 89 37 14 36 si vous êtes intéressés.

Du côté sportif, le centre a été bien représenté au niveau national aux Championnats de France de Ski à Mongenèvre les 29 et 30 janvier 2016.

Elodie GRANDCLEMENT, Cédric MERMET et Thomas GRECARD terminaient 3ème du relais à l'américaine mixte.

Coraline VINCENT se classait 1ère en catégorie D2 tandis que François GRANDCLEMENT remportait la catégorie M6.

Au challenge combiné alpin et fond, François classé 1er devançait Coraline classée à la 3ème place.

L'amicale a organisé son souper dansant costumé le 16 avril 2016. 93 convives se sont retrouvés autour d'un cassoulet dans une ambiance sympathique agrémentée de beaux déguisements.

Le concours de pétanque du 14 juillet a été organisé conjointement avec le comité des fêtes des Bouchoux. Marie-Claire et Michel ROUAN ont remporté le concours réunissant 20 doublettes. 187 repas ont été servis le soir. Grâce aux bénévoles des 2 associations, cette animation a été une réussite et sera renouvelée.

L'amicale est, cette année encore, chargée de la vente des brioches de l'UDAPEI sur les 2 villages. La vente des œillets au profit de l'ONAC aura lieu le 11 novembre. Vendeuses, vendeurs et donateurs sont remerciés.

Le 3 décembre, la caserne du Crêt a accueilli le repas des marcheurs du Téléthon.

Si d'anciens sapeurs souhaitent rejoindre l'amicale, ils peuvent contacter son président Raphaël GRECARD au 03 84 42 72 87.

Voici quelques dates à retenir pour 2017 :

- AG du CIS des Couloirs courant mars,
- souper dansant le 8 avril aux Bouchoux,
- concours de pétanque le 14 juillet.

L'ensemble des membres de l'amicale et les pompiers actifs vous remercient de votre accueil lors de la tournée des calendriers et vous présentent leurs vœux de bonne et heureuse année 2017 et surtout d'une santé florissante.

ALEXANDRE PERRIER CORNET,
CHEF DE CENTRE

RAPHAËL GRECARD,
PRÉSIDENT DE L'AMICALE

Le calendrier

Planing des activités de l'U.S. La Pesse

Tous les vendredis soir,
piste éclairée pour les adhérents
de l'U.S.

Le 15 février, la Bisexstyle :
course par équipe de 2 ouverte
à tous et comptant pour le challenge
des nocturnes du Haut-Jura.

Le 25 février, sur la piste éclairée,
animation ski, jeux, buffet, buvette,
ouverte à tous, bons skieurs
comme débutants.

Le 26 février,
sortie ski de rando nordique
pour les débutants.

Le 12 mars,
sortie ski de rando nordique
sur le Jura suisse pour les skieurs initiés.

Le 18 mars,
challenge des Petits Loups.

Suivant les conditions,
une sortie ski de rando alpine
pourrait être programmée.

• • •

Soirée fondue

Le samedi 10 février, à La Tour Bière
Organisation : A.P.E.
La Pesse / Les Bouchoux

• • •

Course de chiens de traîneaux

Les 11 & 12 mars
Organisation : S.G.T.

Secrétariat de mairie Horaires d'ouverture au public

Le lundi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le jeudi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le samedi : 9h > 11h45

Merci de bien vouloir respecter
ces horaires !

Vous emménagez ou déménagez ?
N'oubliez pas de vous signaler en mairie.